

L'intervention

La Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine sont intervenues de nouveau mercredi afin de calmer les marchés, d'assurer leur bon fonctionnement et de combler leur manque de liquidités. Au Canada, la Banque a annoncé l'élargissement temporaire de la liste des garanties pouvant être utilisées par les institutions financières participantes dans le cadre de son processus de financement à un jour.

*En plus des titres du gouvernement canadien, la banque centrale canadienne acceptera, jusqu'à nouvel ordre, tous les titres **admissibles aux fins des prises en pension spéciales**, comme les obligations de sociétés ou des effets de commerce de certaines catégories. Les effets de commerce adossés à des portefeuilles de prêts (Asset-backed commercial paper - ABCP) sont toutefois absents de la liste.*

L'allègement des facilités de refinancement auprès de la banque centrale permettra plus de souplesse aux institutions financières participantes qui pourraient avoir à respecter leurs engagements pris dans le cadre de contrats de liquidités avec les intermédiaires de financement, tels que Coventree qui a été très affectée par la crise actuelle.